

## **Communiqué de presse**

### **Assemblée générale BCV : les actionnaires approuvent toutes les décisions**

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCV s'est tenue aujourd'hui au Palais de Beaulieu à Lausanne. Elle a réuni 813 actionnaires, représentant 76,49 % du capital. Ces derniers ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour de cette Assemblée. Ils ont ainsi approuvé les comptes du Groupe BCV pour l'exercice 2009. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de CHF 301 millions.

Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2009. Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende ordinaire de 21 francs par action et de rembourser aux actionnaires 10 francs de la valeur nominale de l'action, cela dans le cadre de la stratégie d'optimisation des fonds propres voulue par la Banque. Le Groupe peut ainsi distribuer CHF 267 millions à ses actionnaires.

Enfin, l'Assemblée générale a reconduit, sur proposition du Conseil d'administration, le mandat de deux administrateurs. Il s'agit de Beth Krasna, membre et de Jean-Luc Strohm, Vice-président en exercice.

**Lausanne, le 29 avril 2010**

#### **Contacts :**

*Christian Jacot-Descombes, porte-parole*

*Tél. : +41 79 816 99 30*

*E-mail: [christian.jacot-descombes@bcv.ch](mailto:christian.jacot-descombes@bcv.ch)*

#### *Note à la rédaction :*

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange), afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par celle-ci.